

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE666

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 4 BIS

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« III. Au quatrième alinéa de l'article L. 411-64 du même code, les mots : « deux cas ci-dessus », sont remplacés par les mots : « cas mentionnés au deuxième et troisième alinéas ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.